



23 Août, 2021

1055 West Georgia Ouest, bureau 2108  
Vancouver, BC V6E 3P3

# Engagement envers la certification canadienne

Transports Canada a adopté des normes techniques que les dispositifs d'enregistrement électronique (ELD) doivent respecter pour être utilisés à l'intérieur des frontières canadiennes après le 12 juin 2021. Plusieurs de ces normes techniques comprennent des écarts et des ajouts par rapport au cadre ELD américain et tous les fournisseurs d'ELD sont tenus de tenir compte de ces différences dans afin d'être certifiés au Canada.

Transports Canada a adopté des normes techniques que les dispositifs d'enregistrement électronique (ELD) doivent respecter pour être utilisés à l'intérieur des frontières canadiennes après le 12 juin 2021. Plusieurs de ces normes techniques comprennent des écarts et des ajouts par rapport au cadre ELD américain et tous les fournisseurs d'ELD sont tenus de tenir compte de ces différences dans afin d'être certifiés au Canada.

Bien que les politiques d'application des 14 différentes autorités provinciales d'application du Canada varient, chacune a accepté de retarder l'application complète du mandat ELD jusqu'au 12 juin 2022. Jusque-là, l'application se concentrera sur l'éducation et la sensibilisation. Les clients ELD canadiens peuvent accéder rapidement à la nouvelle expérience de produit ELD canadien de KeepTruckin pour se familiariser avec la technologie et prendre une longueur d'avance sur la courbe d'adoption.

Nous continuerons d'informer nos clients canadiens des progrès de notre certification. [Tous les ELD certifiés sont répertoriés sur le site Web de Transports Canada.](#)

---

**Shoab Makani**  
Chief Executive Officer

---

**Travis Baskin**  
Head of Regulatory Affairs

---

**Jai Ranganathan**  
VP of Product